

MEDECIN CONSEIL (H/F)

Publié aujourd'hui • Date limite de candidature 12/02/2026

- CDI
- Bordeaux
- NIVEAU A praticien conseil
- Télétravail possible
- PCA00033

CPAM DE LA GIRONDE

Depuis 80 ans, l'Assurance Maladie qui est une branche de la Sécurité sociale joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale.

Travailler à l'Assurance Maladie, c'est s'engager au sein d'un collectif animé par la culture du résultat, où chacun met ses compétences au service de nombreux projets pour protéger la santé de plus de 60 millions d'assurés : « Un métier qui change la vie, ça change tout ».

Organisme de droit privé gérant une mission de service public, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Gironde compte près de 1500 salariés.

Acteur local majeur en santé, nous avons pour mission de protéger les Girondins (1,6 million de bénéficiaires) en leur permettant d'accéder aux prestations liées à la maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail, maladie professionnelle. Nous menons également des actions de prévention et de promotion de la santé et veillons au bon usage des soins.

Vous êtes médecin et souhaitez changer de carrière sans changer de métier, devenez praticien conseil au sein de l'Assurance Maladie.

Votre diagnostic est posé : vous souhaitez réorienter votre carrière tout en développant de nouvelles compétences, vous mettre au service du système de santé et de 65 millions d'assurés, œuvrer pour permettre de soigner toujours plus efficacement les assurés sociaux et vous investir sur des champs d'activités variés.

Votre nouvel emploi de médecin-conseil peut s'exercer à temps partiel, notamment pour vous permettre un cumul d'activités, y compris avec un exercice libéral du soin sous certaines conditions.

Description du poste

Vous exercez au sein de la Direction Médicale qui mène des actions de conseil, d'accompagnement et de contrôle dans le respect de la déontologie et du secret médical.

Vos objectifs : garantir la juste utilisation des ressources, renforcer la pertinence des soins et développer la prévention conformément à la stratégie nationale de santé et au plan de gestion du risque.

En tant que médecin conseil, vous travaillez avec une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers et personnels administratifs.

Ensemble, vous œuvrez pour :

- Accompagner les professionnels de santé et les assurés vers des pratiques pertinentes et préventives.
- Créer des parcours de soins innovants pour les patients atteints de pathologies chroniques ou professionnelles.
- Assurer le contrôle des pratiques auprès des établissements de soins, des professionnels de santé et des patients (avis médical) pour une meilleure efficience du système.

Vous avez la possibilité de découvrir le métier de médecin conseil en immersion au sein de la Direction Médicale ou lors d'un échange en prenant contact (cf. contact Métier).

Pourquoi nous rejoindre ?

- Développer de nouvelles compétences tout en conservant l'exercice de votre savoir médical,
- Disposer de formations et d'opportunités d'évolution,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Bénéficier d'un juste équilibre entre vie professionnelle et personnelle,
- Contribuer à l'amélioration du système de santé pour 65 millions d'assurés.

Profil recherché

Vos compétences

- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve d'ouverture d'esprit
- Capacités relationnelles
- Capacité d'adaptation au changement

Votre formation

- Diplôme d'État de docteur en médecine,

ou

- Diplôme, certificat ou titre exigé, pour les candidats ressortissants d'un État membre de l'union Européenne,

ou

- Autorisation individuelle d'exercice pour les candidats ressortissants d'un État tiers.

Informations complémentaires

Vous devez être inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre et une attestation d'inscription sera à fournir avant toute prise de fonction.

Vous devez répondre aux obligations dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC) et une attestation sera à fournir avant toute prise de fonction.

Dans le cadre de notre politique diversité, nous portons une attention particulière, à compétences égales, aux candidatures des personnes en situation de handicap.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra mettre en œuvre et promouvoir la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information dont il/elle sera un acteur majeur.

Éléments de rémunération :

Salaire brut mensuel de 4 700 € à 5 900 € x 14 mois (en fonction de l'expérience professionnelle reconnue) pour un temps plein.

Versement d'une part variable soumise à objectifs, Prime d'intéressement annuelle liée à la performance de l'organisme et sous conditions de présence.

Avantages sociaux : Dispositifs d'épargne salariale, Prestations du CSE (sports, culture, ...), Titres restaurant ou participation financière pour la restauration collective, Horaires flexibles, ...

Contact

Votre candidature dématérialisée devra contenir votre lettre de motivation, votre CV et la copie de votre diplôme d'État de docteur en médecine.

Pour toutes questions relatives à la découverte du métier (activités exercées):

Dr Christophe Radzikowski - 05 56 11 51 14 - christophe.radzikowski@assurance-maladie.fr - Directeur médical

Dr Nicolas Gautier - 05 56 33 01 43 - nicolas.gautier@assurance-maladie.fr - Directeur médical adjoint

Pour toutes questions relatives aux conditions de recrutement et à la rémunération :

Céline Duvignacq - recrutement.cpam-bordeaux@assurance-maladie.fr - 05 56 79 84 16 / 07 61 72 83 04

- Département Ressources Humaines